



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 novembre 2022
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 9186^e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le lundi 7 novembre 2022, à 16 h 30

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 7 novembre 2022, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution [1353 \(2001\)](#), le Conseil de sécurité a tenu sa 9186^e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei.

Le Président a invité la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique (Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix), M^{me} Martha Ama Akyaa Pobee, à participer à la séance, conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ont entendu l'exposé de M^{me} Pobee.

Les membres du Conseil, M^{me} Pobee et les représentants des pays fournisseurs de contingents ont eu un échange de vues. »

